



Luxembourg, le 30.08.2024

AVIS Perturbation 2024/789 du 30.08.2024

Objet: Lignes 511, 512, 513, 550, 591, 621, 631, 632, 633, 634, 641, 650, D15, D17, E35, L01, N01, R06 et R07

Dans le cadre de la construction du nouveau pont à Bettembourg, le pont Hammerel sera barré à toute circulation

à partir du vendredi 16 septembre 2024 et jusqu'à nouvel avis.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Lignes 513 et 621 (plan 1)

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Al Gemeng via la route d'Esch – à gauche rue Auguste Collart – à gauche rue de la Gare – desserte de l'arrêt provisoire – route d'Esch – N.31 – Z.A.E. Wolser – terminus à l'arrêt de Bettembourg-Scheleck et vice-versa. (voir plan 1)

- L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue de la Gare.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue de la Gare.

Lignes 631 et 633

- Les courses d'autobus concernées de la ligne RGTR 631 auront leur origine à l'arrêt provisoire installé dans la rue de la Gare et leur terminus à l'arrêt habituel à la gare routière de Bettembourg. (voir répartition des quais de la gare routière en annexe)
- Les courses d'autobus concernées de la ligne RGTR 633 auront leur origine habituelle à la gare routière de Bettembourg et leur terminus à l'arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue de la Gare.

Lignes 632, 641 et 650 (plan 2)

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Kiercheplaz via la rue Auguste Collart – à gauche rue de la Gare – desserte de l'arrêt provisoire – route d'Esch – N.31 – Z.A.E. Wolser – terminus à l'arrêt de Bettembourg-Scheleck et vice-versa. (voir plan 2)

- L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue de la Gare.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue de la Gare.

Ligne D15

Les courses d'autobus D15 6371 et -6550 auront leur origine à l'arrêt provisoire installé dans rue Auguste Collart.

- L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue Auguste Collart.

Ligne D17 (plan 3)

La course d'autobus D17 3581 circulera après l'arrêt de Bettembourg-Café du Stadion vers la gare routière de Bettembourg (voir répartition des quais de la gare routière en annexe) – C.R.132 (route de Peppange) en direction de Peppange – C.R.159 en direction de Livange – N.31 en direction de Bettembourg – C.R.186 vers Kockelscheuer – suite itinéraire normal et vice-versa pour les courses D17 5622, -6192 et -6702.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Bettembourg-Al Gemeng, -12 Gargullen et -Fankenacker.
- Desserte exceptionnelle de la gare routière de Bettembourg. (zone A)

Ligne E35

Les courses d'autobus concernées auront leur origine respectivement leur terminus à l'arrêt provisoire installé dans rue Auguste Collart.

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Bettembourg-Café du Stadion.
- L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue Auguste Collart.

Ligne L01 (plan 4)

La course d'autobus L01 3430 sera déviée après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Kiercheplaz via la N.31 en direction de Livange – C.R.159 en direction de Peppange – C.R.132 vers Bettembourg – desserte de la gare routière à Bettembourg (voir répartition des quais de la gare routière en annexe) – suite itinéraire normal et vice-versa pour les courses d'autobus L01 5741 et -6761. (voir plan 4)

Remarque pour la course L01 3310:

Le départ de la course L01 3310 sera effectué à 6h38 à Noertzange-Gare. Veuillez trouver l'horaire en annexe.

Ligne N01 (plan 5)

- Les courses d'autobus N01 3442 et -3502 auront leur origine à l'arrêt provisoire installé dans la rue Auguste Collart.
 - L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
 - Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg- Auguste Collart.
- La course d'autobus N01 6203 sera déviée après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Kiercheplaz via la rue Auguste Collart – terminus à l'arrêt provisoire installé dans la rue Auguste Collart. (voir plan 5)
 - L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
 - Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue Auguste Collart.

Ligne R06 (plan 6)

La course d'autobus R06 3370 sera déviée après la desserte de l'arrêt de Dudelange-route de Luxembourg via la N.39 en direction de la Z.A.E. Wolser – rue de la Briqueterie – desserte de la gare routière (voir répartition des quais de la gare routière) – suite itinéraire normal et vice-versa pour les courses d'autobus R06 5471, -5741 et -6821. (voir plan 6)

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Bettembourg-Kierchplaz.

Ligne R07 (plan 7)

La course d'autobus R07 3430 sera déviée après la desserte de l'arrêt de Bettembourg-Kiercheplaz via la rue Auguste Collart – desserte de l'arrêt provisoire installé dans la rue de la rue Auguste Collart - à gauche rue de la Gare – retour via la route d'Esch – N.31 – N.39 en direction de la Z.A.E. Wolser – C.R.161 – route de Riedchen – desserte de Bettembourg-Mosselter – suite itinéraire normal et vice-versa R07 5471, -5741 et -6821. (voir plan 7)

- L'arrêt de Bettembourg-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la rue Auguste Collart.
- Cet arrêt provisoire sera dénommé Bettembourg-rue Auguste Collart.
- Ne sera pas desservis les arrêts de Bettembourg-Café de la Stadion et -Parc Merveilleux.

Répartition des quais:

Zone A

Lignes D17, L01 et R06

Zone B

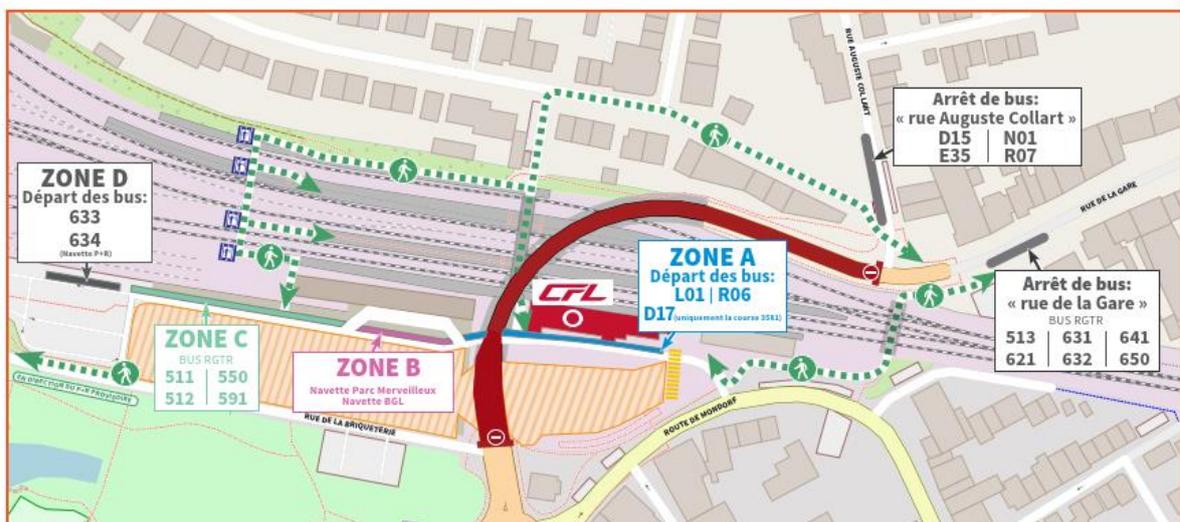
Zone C

Lignes 511, 512, 550 et 591

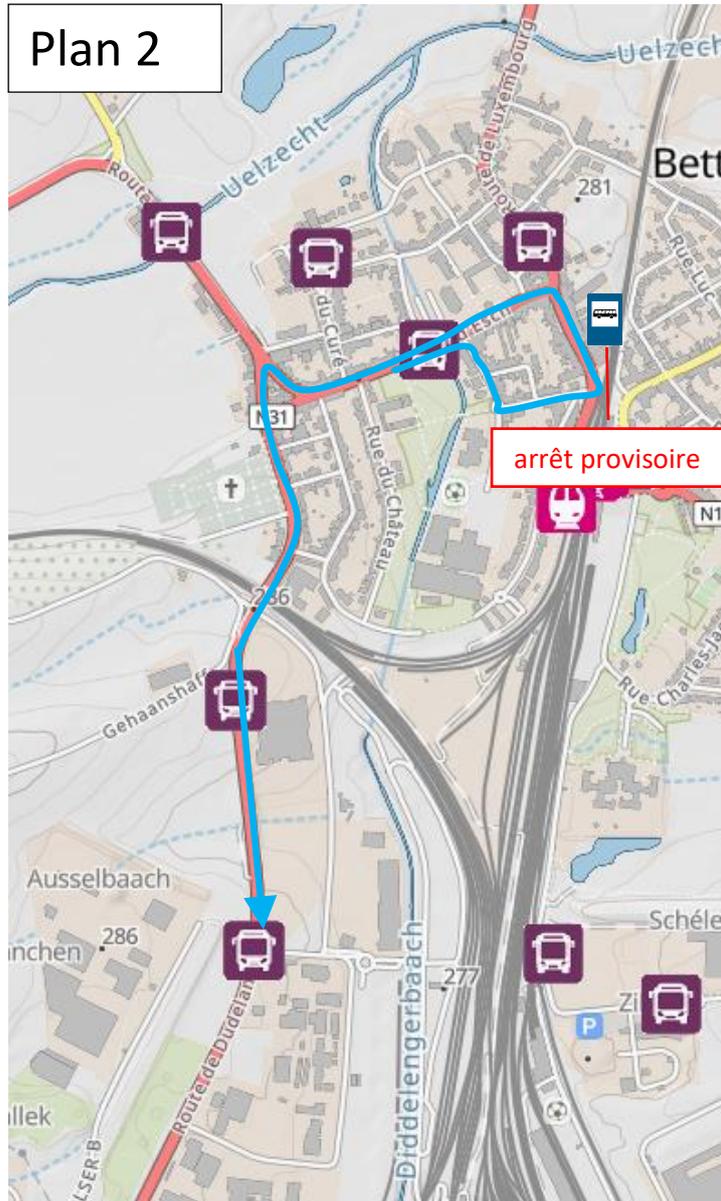
Zone D

Lignes 633 et 634 (navette)

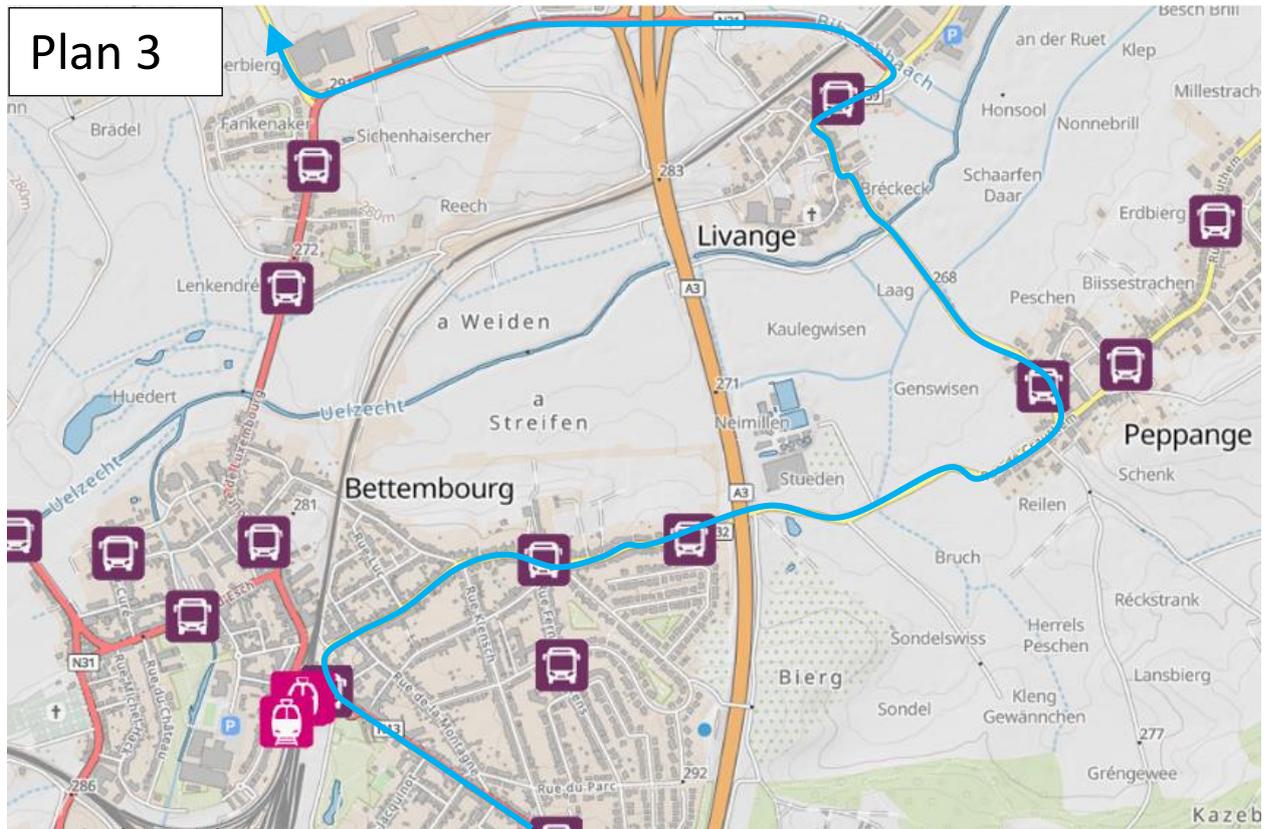
SITUATION DES TRAVAUX EN GARE DE BETTEMBOURG à partir du 16 septembre 2024



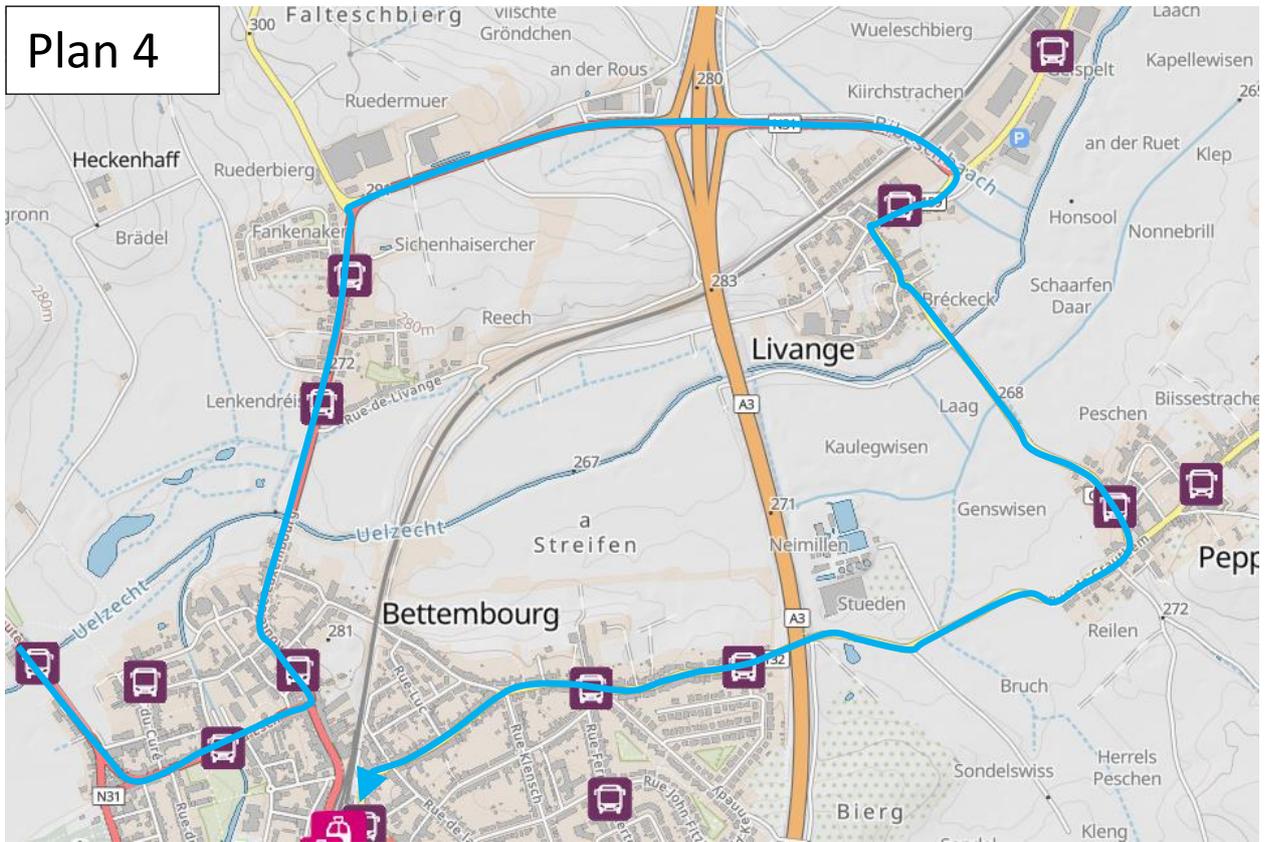
Plan 2



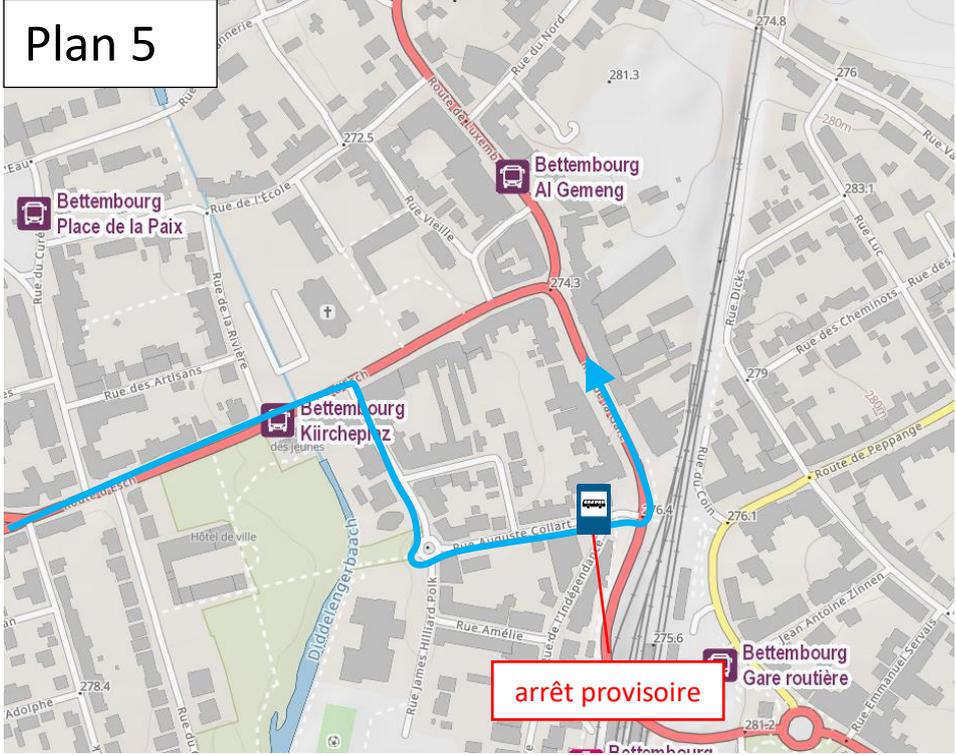
Plan 3



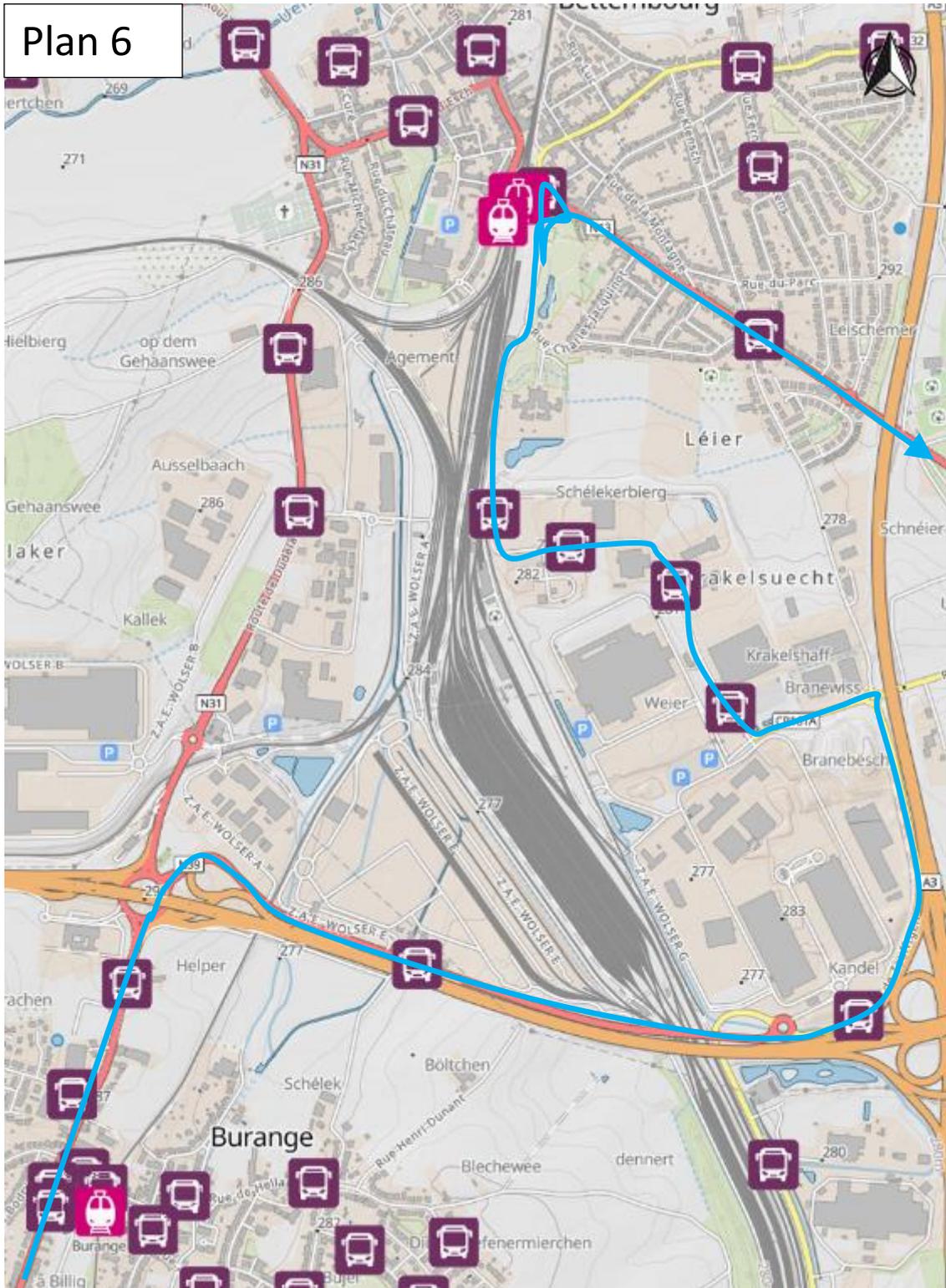
Plan 4



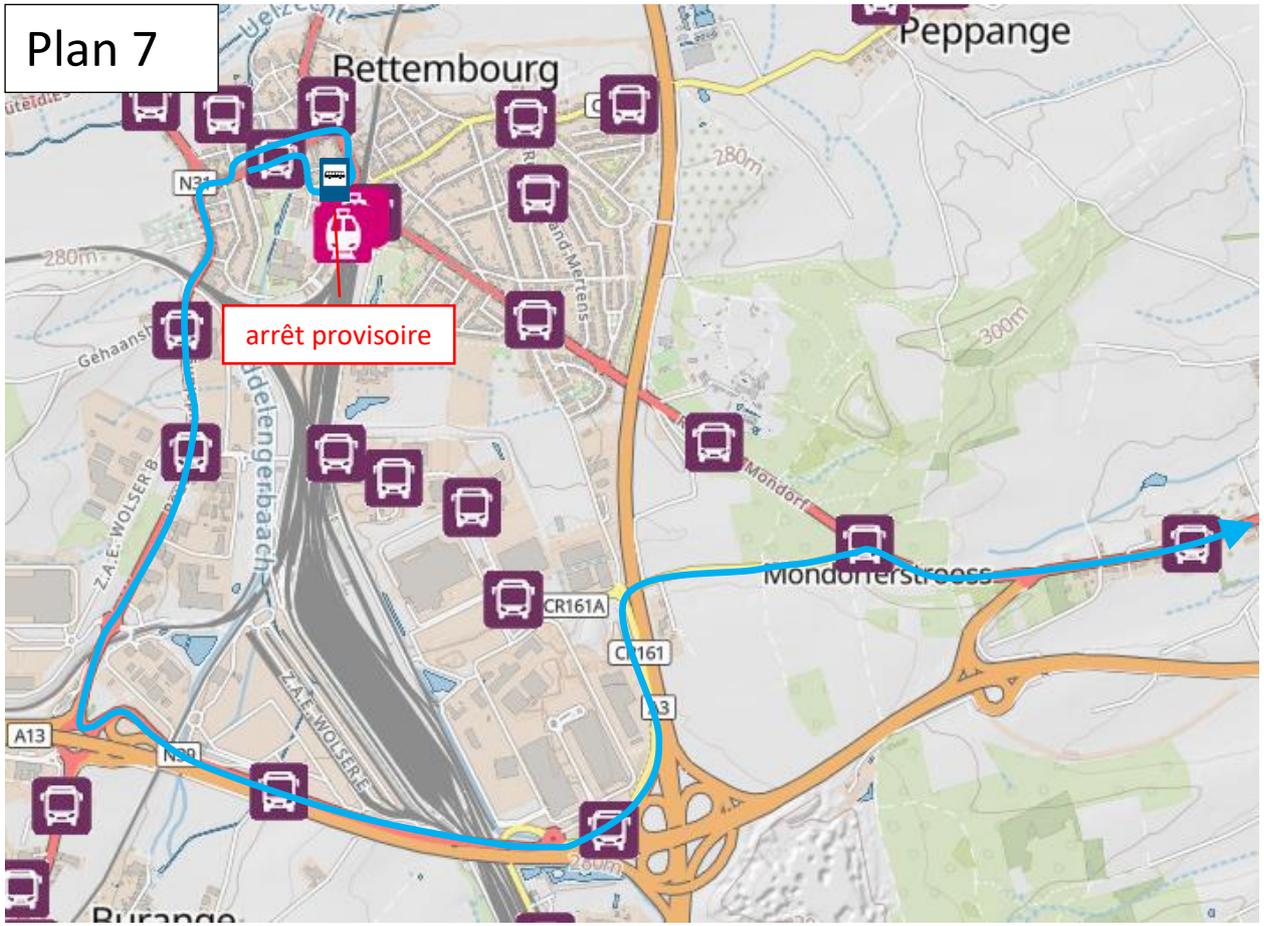
Plan 5



Plan 6



Plan 7



L01 Noertzange - Bettembourg - Frisange - Perl (D)

coursures scolaires

N° de courses	3310
Régime de circulation	ⓐ
NOERTZANGE, Gare	06:38
NOERTZANGE, Lohrwies	06:39
BERGEM, Naerzengerstrooss	06:40
BERGEM, Am Haff	06:41
HUNCHERANGE, Rue de la Résistance	06:43
HUNCHERANGE, Kräizung	06:44
HUNCHERANGE, Route d'Esch 1	06:45
FENNANGE, Am Duerf	06:46
FENNANGE, Rue des Champs	06:47
BETTEMBOURG, Rousegäertchen	06:48
BETTEMBOURG, Kiercheplaz	06:49
BETTEMBOURG, Gare Zone A	07:12
BETTEMBOURG, Café du Stadion	07:14
BETTEMBOURG, Parc Merveilleux	07:16
BETTEMBOURG, Mosselter	07:16
HELLANGE, Beteburgerstrooss	07:18
HELLANGE, Kiirch	07:19
HELLANGE, Hoëner Halt	07:20
FRISANGE, Op der Kreizong	07:23
FRISANGE, Ennescht Duerf	07:24
ASPELT, Gare	07:26
ASPELT, Am Grendchen	07:27
(D) PERL, Schengen Lyzeum	07:42

Explications:

ⓐ = lu-ve scolaires

L01 Perl (D) - Frisange - Bettembourg - Noertzange
coursages scolaires



N° de courses	5741	6761
Régime de circulation	▪ LL	⊙ LL
(D) PERL, Schengen Lyzeum	13:10	16:00
ASPELT, Am Grendchen	13:26	16:16
ASPELT, Gare	13:27	16:17
FRISANGE, Ennescht Duerf	13:29	16:20
FRISANGE, Op der Kreuzung	13:31	16:21
HELLANGE, Hoëner Halt	13:33	16:24
HELLANGE, Kiirch	13:34	16:25
HELLANGE, Beteburgerstrooss	13:35	16:26
BETTEMBOURG, Mosselter	13:36	16:28
BETTEMBOURG, Parc Merveilleux	13:37	16:28
BETTEMBOURG, Café du Stadion	13:38	16:29
BETTEMBOURG, Gare Zone A	13:39	16:30
BETTEMBOURG, Kiercheplaz	13:54	16:45
BETTEMBOURG, Rousegäertchen	13:55	16:47
FENNANGE, Rue des Champs	13:56	16:47
FENNANGE, Am Duerf	13:57	16:48
HUNCHERANGE, Route d'Esch 1	13:58	16:49
HUNCHERANGE, Kräizung	13:59	16:50
HUNCHERANGE, Rue de la Résistance	13:59	16:51
BERGEM, Raedelsboesch	14:00	16:52
BERGEM, Am Haff	14:01	16:53
BERGEM, Naerzengerstrooss	14:02	16:54
NOERTZANGE, Lohnwies	14:03	16:55
NOERTZANGE, Gare	14:05	16:58

Explications:

LL = à Bettembourg, Gare correspondance avec les trains vers Luxembourg et Dudelange

▪ = ma, je périodes scolaires

⊙ = lu-ve scolaires

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) de: Bettembourg.